



Updated: January 2026

CONDITIONS GÉNÉRALES ET POLITIQUE DE L'ÉLÈVE

VR auto-école

Le présent document définit les conditions générales applicables aux élèves de VR Auto-École, conformément au droit suisse en vigueur. Son acceptation est obligatoire avant toute prestation de service.

En signant, l'élève reconnaît avoir lu, compris et accepté l'intégralité des conditions ci-dessous.

1. Réservation, annulation et absence

1.1. Les leçons de conduite sont planifiées d'un commun accord entre l'élève et VR Auto-École.

1.2. Toute annulation ou demande de report doit être communiquée au moins 36 heures à l'avance.

1.3. Toute absence non signalée dans le délai requis entraîne la facturation intégrale de la leçon, sans droit à un remboursement ou à un remplacement.

1.4. Tout retard supérieur à 15 minutes peut entraîner l'annulation de la leçon, celle-ci étant alors considérée comme effectuée.

2. Conditions de paiement

2.1. Les leçons sont facturées selon le forfait, le plan ou le tarif horaire convenu.

2.2. Les montants payés ne sont pas remboursables, sauf dispositions impératives du droit suisse.

2.3. VR Auto-École se réserve le droit de suspendre ou refuser les leçons en cas de non-paiement.

3. Aptitude et obligations de l'élève

3.1. L'élève déclare être physiquement et mentalement apte à la conduite et ne pas être sous l'influence d'alcool, de drogues, de médicaments ou de toute substance altérant ses capacités.

3.2. L'élève s'engage à respecter les instructions du moniteur ainsi que les règles du Code de la route suisse.

3.3. VR Auto-École ne saurait être tenue responsable des incidents résultant d'un non-respect des instructions, d'une négligence ou d'un comportement inapproprié de l'élève.

4. Limitation de responsabilité

- 4.1. L'élève reconnaît que l'apprentissage de la conduite comporte des risques inhérents.
- 4.2. Dans les limites autorisées par le droit suisse, VR Auto-École et ses moniteurs déclinent toute responsabilité en cas de dommages résultant d'un comportement fautif ou contraire aux instructions.

5. Droit à l'image et communication

- 5.1. L'élève autorise librement et expressément la captation et l'utilisation d'images, vidéos ou enregistrements réalisés durant les leçons.
- 5.2. Ces contenus peuvent être utilisés à des fins institutionnelles, pédagogiques et promotionnelles, notamment sur le site internet et les réseaux sociaux de VR Auto-École.
- 5.3. L'élève peut refuser l'utilisation de son image en cochant l'option correspondante ci-dessous, sans incidence sur la prestation.

- ☐ J'autorise l'utilisation de mon image
- ☐ Je n'autorise pas l'utilisation de mon image

6. Protection des données (LPD / RGPD)

- 6.1. Les données personnelles sont traitées conformément à la Loi fédérale suisse sur la protection des données (LPD) et, le cas échéant, au Règlement général sur la protection des données (RGPD).
- 6.2. Les données sont utilisées exclusivement à des fins administratives, pédagogiques, légales et de communication.

7. Comportement, suspension et résiliation

- 7.1. Tout comportement abusif, agressif, discriminatoire ou inapproprié peut entraîner la suspension immédiate ou la résiliation du service, sans remboursement.
- 7.2. VR Auto-École se réserve le droit d'interrompre la prestation si les conditions de sécurité, de confiance ou de coopération ne sont plus réunies.

8. Droit applicable et juridiction compétente

8.1. Le présent document est régi par le droit suisse.

8.2. Tout litige relatif à son interprétation ou son exécution relève des tribunaux du domicile professionnel de VR Auto-École, sous réserve des dispositions légales impératives.

9. Acceptation

Je déclare avoir lu, compris et accepté les présentes conditions générales.

Les parties conviennent expressément que ce contrat peut être valablement conclu et signé au moyen d'une signature électronique.

Les parties reconnaissent et acceptent que l'échange de versions signées électroniquement (notamment via des plateformes de signature électronique, par e-mail ou tout autre procédé technique permettant d'identifier le signataire et d'exprimer son consentement) constitue une preuve valable de la conclusion du présent contrat.

Nom de l'élève: _____

Signature: _____

Date: ____/____/____

VR Auto-École